

Restaurer la fonctionnalité des écosystèmes du bassin ligérien

Objectif spécifique n°3 (OS3) du Plan Loire
Grandeur Nature IV

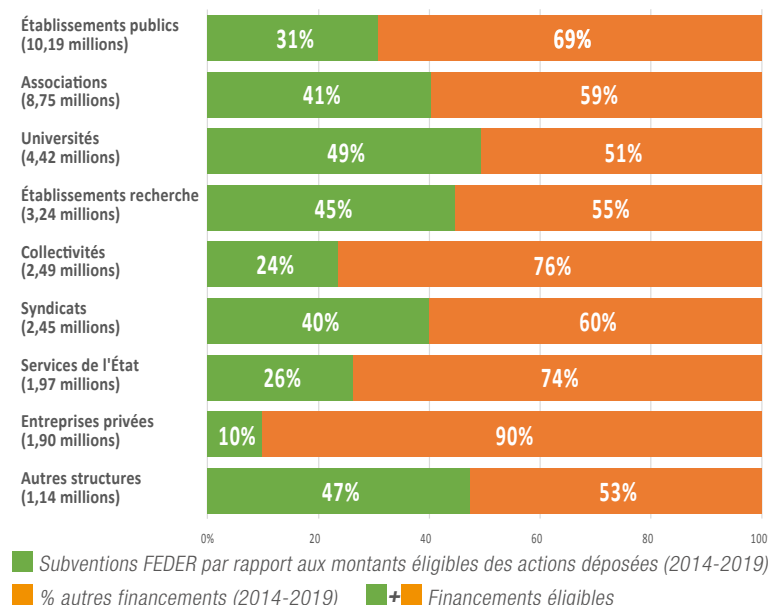
De nombreux porteurs de projets se sont mobilisés pour répondre à l'OS3 et bénéficient d'une aide financière de l'Europe (POI FEDER Loire) et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Focus sur les financements du POI FEDER Loire*

Les acteurs de l'OS3 (2014-2019) :	<ul style="list-style-type: none"> • 62 structures porteuses de 197 projets (soit 70% des projets du Plan Loire IV) • Plus de 13 millions d'euros de subventions allouées (soit 56% des subventions allouées dans le cadre du Plan Loire IV)
Dont 8 Conservatoires d'espaces naturels :	<ul style="list-style-type: none"> • 57 projets portés (29% des projets de l'OS3) • 2 millions d'euros de subventions (17% des subventions allouées aux actions de l'OS3)

* Source : Liste des opérations FEDER POI Bassin de la Loire 2014-2020 au 14.05.2019

Répartition des subventions FEDER Loire (13 M€) par type de structure (2014-mai 2019) :



Les Conservatoires d'espaces naturels sont les principaux acteurs financés par le FEDER pour des actions en lien avec le foncier : acquisition, animation, prospection et stratégie.

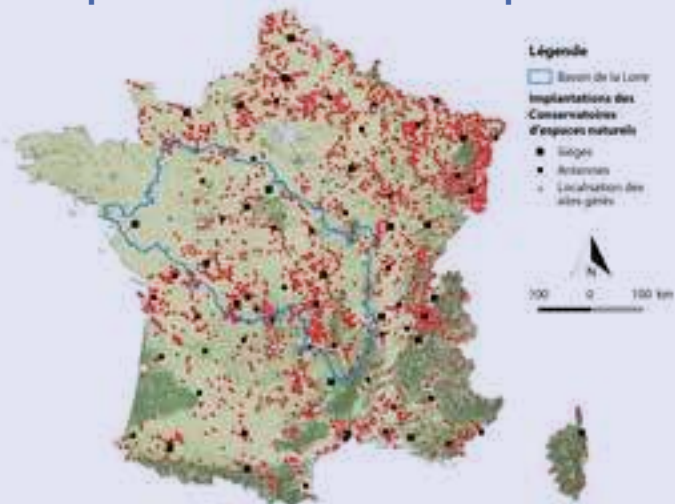
Des ambitions face aux nouveaux enjeux

Les **menaces écologiques** qui pèsent sur nos modes de vie placent l'eau et la biodiversité au cœur des projets de territoire. Le Plan Loire a initié l'engagement d'actions coordonnées à l'échelle du bassin ligérien et cette dynamique apporte **une synergie** notamment autour des **thématiques prioritaires** telles que : les têtes de bassin versant, les vallées alluviales ou les espèces exotiques envahissantes.

Après 2020, nous espérons qu'un nouveau Plan Loire dynamique et ambitieux émerge pour prendre en compte la fonctionnalité écologique et la biodiversité. Agissant en faveur de ces enjeux majeurs depuis 20 ans, les Conservatoires d'espaces naturels sont toujours prêts à se mobiliser ! *

* Source : Lettre des Conservatoires au préfet en charge du bassin de la Loire, octobre 2019.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels en métropole



Depuis plus de 40 ans, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, principalement constitué d'associations, protège et gère plus de **3 440 espaces naturels** dont **1 200** sont ouverts au public et accueillent près de **6 millions de visiteurs** chaque année. Les **1 000 salariés** interviennent sur **180 000 ha d'espaces naturels** et sur près d'**1 commune sur 10** en France, avec l'appui de **milliers d'adhérents et bénévoles**, rassemblés autour d'un objectif : agir pour la nature dans les territoires !

Impliquant **assise citoyenne** et **professionnels qualifiés**, les Conservatoires d'espaces naturels sont devenus l'**un des plus importants réseaux de gestionnaires d'espaces naturels** en France, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et de nombreux partenaires privés. Ils développent des actions innovantes autour de **cinq mots d'ordre** : «Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser et Accompagner les politiques publiques». Leurs 10 axes de travail sont mis en place dans le cadre d'**une stratégie fédérale**, adoptée par le réseau pour la période 2018-2028.



Dans le bassin de la Loire

Auvergne-Rhône-Alpes

Conservatoire d'espaces naturels Allier
Tél. 04 70 42 89 34 - conservatoire.allier@espaces-naturels.fr
www.cen-allier.org

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne
Tél. 04 73 63 18 27 - contact@cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
Tél. 04 72 31 84 50 - crenra.secretariat@espaces-naturels.fr
www.cen-rhonealpes.fr

Bourgogne-Franche-Comté

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne
Tél. 03 80 79 25 99 - contact@cen-bourgogne.fr
www.cen-bourgogne.fr

Centre-Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Tél. 02 38 77 02 72 - siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org
www.cen-centrevaldeloire.org

Conservatoire d'espaces naturels Loir-et-Cher
Tél. 02 54 58 94 61 - conservatoire41@hotmail.com
www.conservatoiresites41.com

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

6, rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans
Tél. 02 38 24 55 00, www.reseau-cen.org
http://www.centrederessources-loirenature.com/
Contact : pole.loire@reseau-cen.org

Normandie

Conservatoire d'espaces naturels Normandie-Ouest
Tél. 02 31 53 01 05 - contact@cen-bn.fr
www.cen-normandie.fr

Nouvelle-Aquitaine

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine, territoire Limousin
Tél. 05 55 03 29 07 - info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine, territoire Poitou-Charentes
Tél. 05 49 50 42 59 - contact@cren-poitou-charentes.org
www.cren-poitou-charentes.org

Occitanie

Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon
Tél. 04 67 02 21 28 - cenlr@cenlr.org
www.cenlr.org

Conservatoire d'espaces naturels Lozère

Tél. 04 66 49 28 78 - conservatoire@cen-lozere.org
www.conservatoire-sites-lozere.org

Pays de la Loire

Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire
Tél. 02 28 20 51 66 - accueil@cenpaysdelaloire.fr
www.cenpaysdelaloire.fr

www.reseau-cen.org



LES ZONES HUMIDES LIÉES À LA LOIRE ET L'ALLIER

Agissons ensemble pour mieux les protéger



Dans le cadre du :



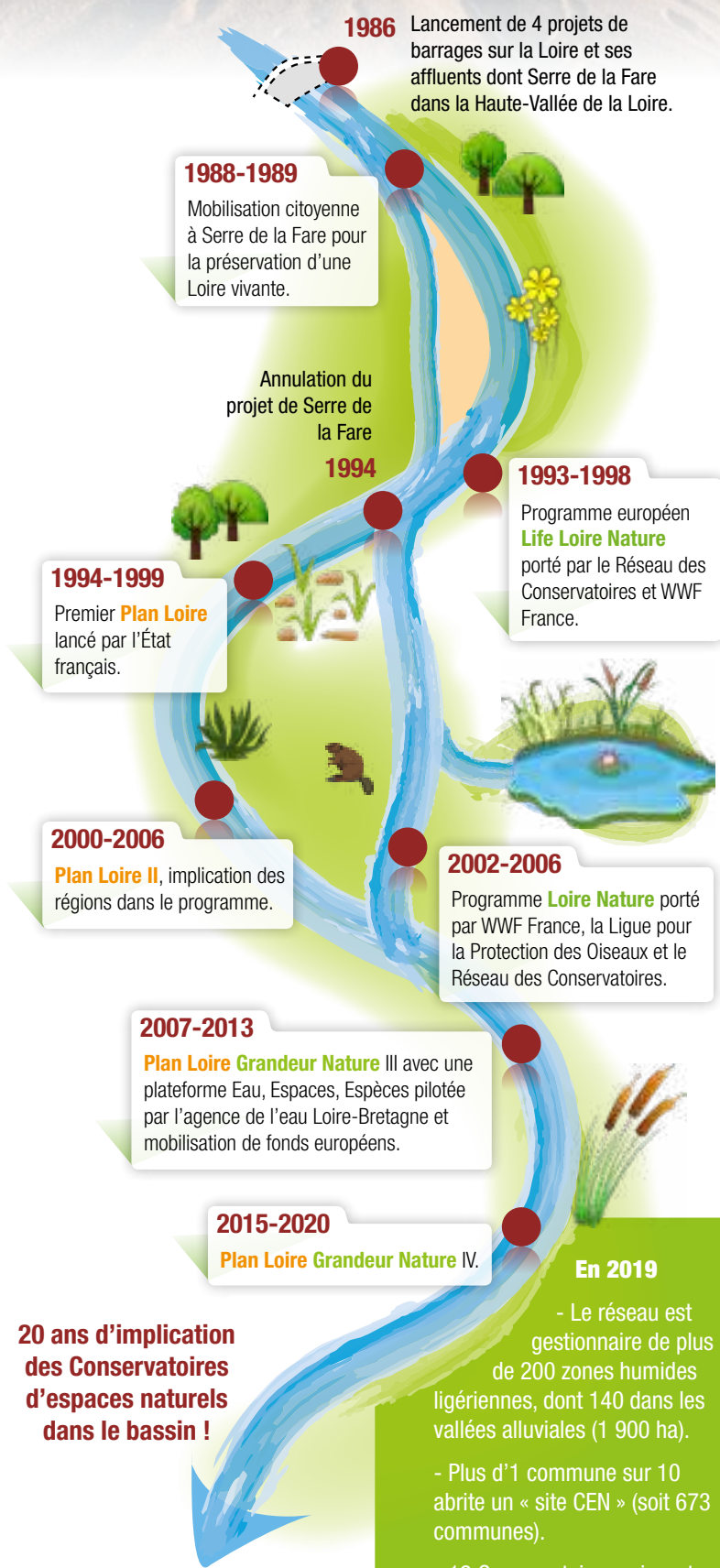
Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Une implication au long cours dans le bassin de la Loire

Les Conservatoires d'espaces naturels sont fortement impliqués dans la préservation des zones humides, et cela depuis les débuts du Plan Loire en 1994



Le **Plan Loire** est un plan d'aménagement global du bassin conciliant protection des personnes et préservation de l'environnement.

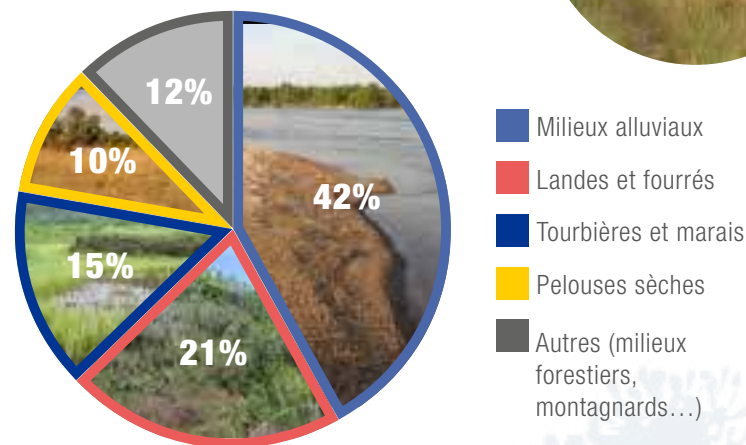
Agir pour la nature dans les territoires

Gérer et protéger le patrimoine naturel

La diversité des milieux, dont les Conservatoires contribuent à la préservation, implique une multitude d'actions de gestion : pâturage, débroussaillage, restauration de cours d'eau, de mares ou d'étangs...

Préserver des milieux naturels variés

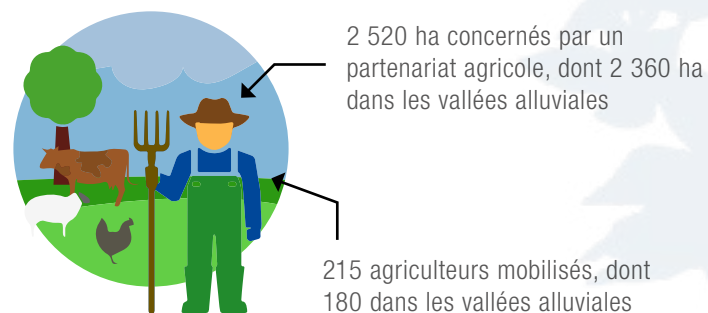
Le réseau gère une **mosaïque de milieux** naturels dans le bassin de la Loire :



Ajuster les modalités de gestion

Les Conservatoires **acquièrent** des parcelles ou **conventionnent** avec des propriétaires. Pour parfaire la connaissance des milieux et adapter les modalités de gestion des sites, des **études scientifiques** sont menées. À l'issue de ces suivis et protocoles, **des partenariats** peuvent être engagés avec des agriculteurs pour la gestion écologique des espaces ouverts comme les prairies, par exemple.

Chiffres 2018	Nombre de sites	Maîtrise foncière Propriété	Maîtrise d'usage Convention de gestion	Surfaces totales d'intervention
Tout le bassin	668	4 640 ha	9 660 ha	14 300 ha
Dont les vallées alluviales	358	3 870 ha	8 380 ha	12 250 ha



Pasto'Loire, le pâturage pour maintenir l'ouverture des milieux

Comment conjuguer économie agricole et entretien des milieux ouverts ligériens ? Depuis bientôt 20 ans, le Conservatoire Centre-Val de Loire et des éleveurs démontrent que l'on peut utiliser les bords de Loire comme ressource fourragère pour produire notamment de la viande de mouton. En près de 20 ans, les surfaces pâturées en bord de Loire dans le Cher et le Loiret sont passées de 180 à 700 ha.

7 éleveurs
700 ha
2 500 moutons

Frédéric BRETON, Directeur du CEN Centre-Val de Loire



Pour le rééquilibrage du lit mineur de la Loire

Le Conservatoire des Pays de la Loire co-anime avec le GIP Loire estuaire, le Contrat pour la Loire et ses annexes, visant le rééquilibrage du lit mineur de la Loire et de ses annexes fluviales entre Nantes et Les Ponts-de-Cé. Il accompagne ainsi de nombreux maîtres d'ouvrage pour la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de projets de restauration de bras secondaires ou de bras morts (boires). Le Conservatoire accompagne également le projet de rééquilibrage de la Loire navigable, porté par Voies Navigables de France (VNF), un enjeu majeur du Plan Loire IV.

Depuis 2014, ont été restaurés : 6 bras secondaires actifs, 8 boires (ou bras morts), 18 autres projets sont en cours

Franck BOITARD, Directeur du CEN Pays de la Loire

Les solutions fondées sur la nature

Face aux défis de demain, dont le changement climatique, la nature est notre 1^{ère} alliée par les services écosystémiques gratuits qu'elle nous rend. Sur la Loire et l'Allier, l'achat régulier par les Conservatoires de parcelles érodables constitue à l'évidence une solution fondée sur la nature. Cela permet la dispersion de l'énergie de la rivière en période de crue, limite l'enfoncement du lit et de la nappe alluviale, contribue au maintien de zones inondables et est à l'origine d'une mosaïque de milieux naturels.

Pierre MOSSANT, Directeur du CEN Auvergne



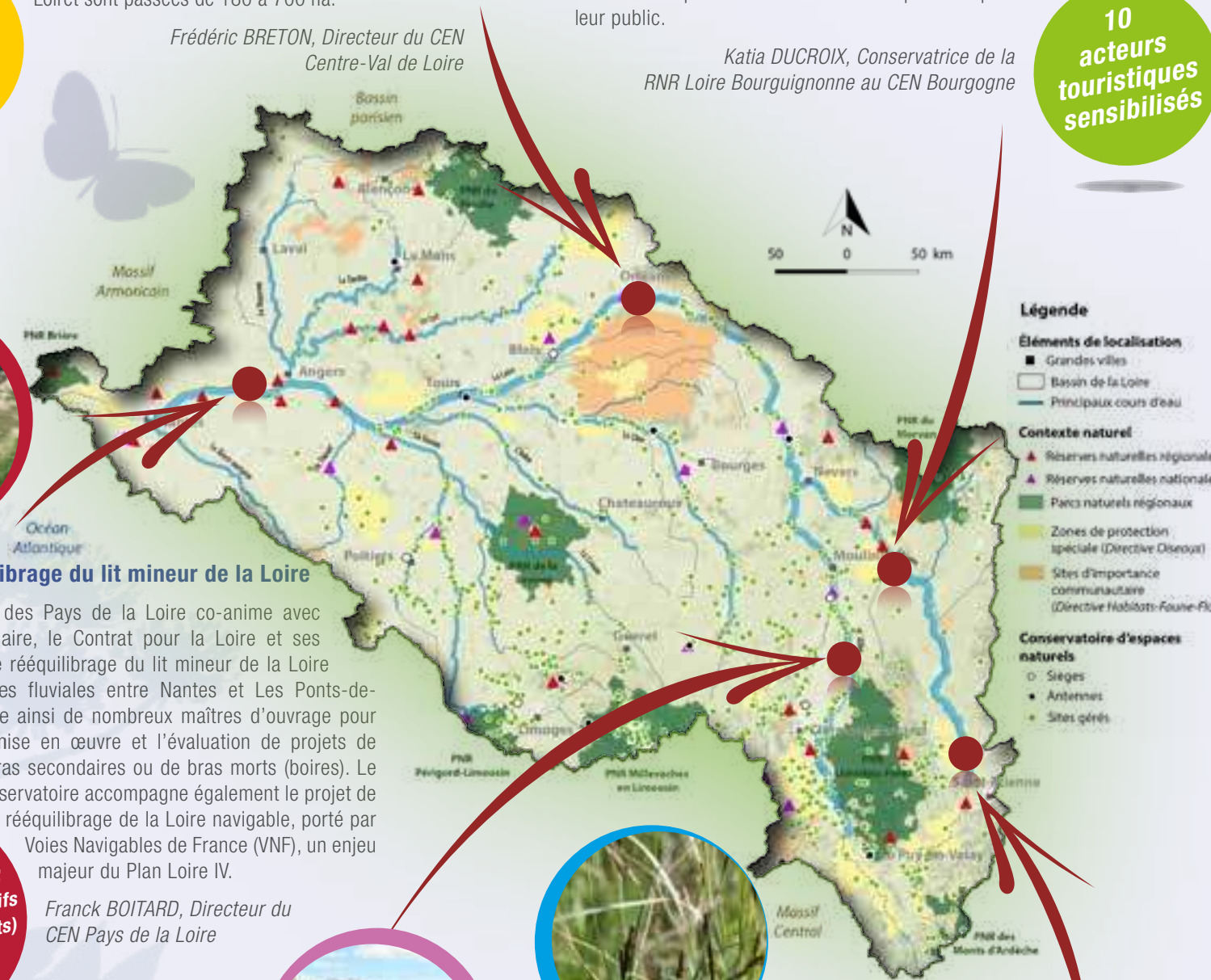
Apprendre à partager ce milieu fragile

Une descente en canoë a permis d'informer des prestataires de location, hébergeurs, offices de tourisme et administrations, de la fragilité des milieux naturels et de les sensibiliser aux bons comportements à adopter. « Je n'aurais pas imaginé qu'autant d'oiseaux habitaient les grèves ! Ils sont tellement discrets » exprime une participante.

Ravis, les acteurs touristiques ont désormais en main tous les éléments pour transmettre la bonne parole auprès de leur public.

Katia DUCROIX, Conservatrice de la RNR Loire Bourguignonne au CEN Bourgogne

10 acteurs touristiques sensibilisés



Préserver les zones humides à travers l'acquisition foncière



La plaine du Forez était autrefois une terre marécageuse ornée de plus de 600 étangs. Dès le XIX^e siècle, pour rentabiliser l'agriculture, les marais ont été drainés, la moitié des étangs effacés. Le marais du Gand a subsisté au cœur de cette plaine encore riche en biodiversité. En 2018, la Fédération des chasseurs et le Conservatoire s'unissent pour restaurer ce marais à travers le dispositif « Flore remarquable de la Loire » imaginé par le Département de la Loire.

Fabien BILLAUD, Responsable de projets Loire, CEN Rhône-Alpes

8 ha
2 gestionnaires
Laïche à épis noirs, espèce identifiée « flore remarquable » par le département

Accompagner les territoires :

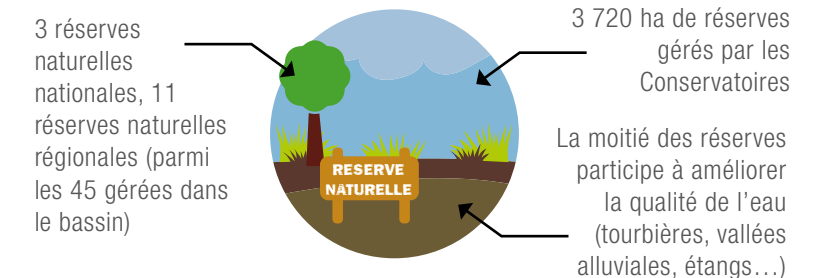
Les Conservatoires sont engagés avec de nombreux acteurs locaux en faveur de la préservation de la biodiversité : collectivités, partenaires financiers, propriétaires, acteurs du tourisme, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs...

Avec les contrats territoriaux

Le contrat territorial (CT) est un **outil financier** créé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne dans le but de réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. En 2018, les Conservatoires **se sont impliqués dans 36 CT ligériens** sur de nombreux volets : animation, acquisition foncière, travaux, accompagnement, suivis et évaluations scientifiques, plans de gestion...

Dans les réserves naturelles ligériennes

Dans les réserves naturelles, la conservation de la faune, de la flore, des ressources et du milieu naturel présentent une importance particulière. Une **réglementation adaptée** respectant le contexte local et une **surveillance régulière** sont ainsi prévues dans ces secteurs.



Dans l'animation Natura 2000 à l'intérieur du bassin

Les sites Natura 2000 sont désignés **pour protéger** des habitats et espèces **représentatifs** de la biodiversité européenne, tout en prenant en compte les **activités humaines**.



Sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel :

Adhérents et bénévoles **se mobilisent** aux côtés des Conservatoires dans de nombreuses actions pour protéger la nature. **L'accueil sur les sites** gérés et ouverts au public est ainsi un vecteur idéal pour **sensibiliser les habitants** à la préservation du patrimoine naturel.

